— Clément Carlier, rad.-soc., 409. — Rousseau Charles, rad.-soc., 420. — Demessine Louis, rad.-soc., 407. — Dilaussi Désiré, 2e adjoint, radical, 425. — Blanchard Octave, républicain, 382. — Dufour, réact., 424. — Botin, réact. 383. — Vermez, réact., 369. — Cotton, réact., 235 — Deryck, réac., 197. — Lebrun-Marby, rép. 211. — Lussez-Héry Paul, rép., 379 — Lesnes-Dhaussy, réact., 332.

Pour le scrutin de ballottage, le succès est assuré aux radicaux et radicaux-socialistes, présentés par la Ligue Républicaine.

ESCAUTPONT

Votants : 541. — Nuls : 3. — Majorité absolue : 270.

LISTE REPUBLICAINE ET SOCIALISTE. — Cloose Georges, 254. — Delhaye Louis, 254. — Delcourt Léopold, 220. — Delrieu Joseph, 221. — Ricne Noël, 221. — Plicques Alexis, 225. — Quensière Jules, 207. — Collet Michel, 213. — Watelle Henri, 224. — Roger François, 224. — Sénéchal Ernest, 224. — Dubreucq Victor, 210. — Dumont Alphée, 177. — Descamps Célestin, 230. — Gillot Augustin, 212.

LISTE PROGRESSISTE. — Wagret Paul, 405. — Desline Jules, 329. — Bellurier, 301, élu. — Duprez Etienne, 272, élu. — Gonez Henri, 286, élu. Mercier Pierre, 253, élu. — Mercier Séraphin, 271, élu. — Morchpont Jules, 280, élu. — Sartiaux Henri, 287, élu. — Sireuil Louis, 276, élu. — Dubreucq Paul, 289, élu. — Gonez Emile, 303, élu. — Isnard Léon, 221. — Lannoy-Morchiront, 261. — Lespinasse Henri, 254. — Forge Pierre, 275.

Ballottage pour 4 sièges.

FRESNES

Voici les résultats du scrutin de dimanche :

BLOC REPUBLICAIN. — Depreux Jules, 588. — Deyon Charles, 507. — Guéry Augustin, docteur, 585. — Legrand Jean-Baptiste, 549. — Moreau-Hubert, 586. — Andris-Guiot Fernand, 501. — Andris Isidore-Robert, 506. — Boone-Foucart, 489. — Boucquiaux Georges, 539. — Boucquiaux Oscar, 538. — Corroenne Jean-Louis, 497. — Dejuillot Jules 500. — Fromont Jules, 512. — Lefebvre Siméon, 495. — Losse Séverin, 502. — Mosin Léonard, 500. — Pecou Emile, 494. — Pirez Alfred, 529. — Poutrain Joseph, 568. — Quiquenpois Adolphe, du Maiot, 499. — Riche Joseph, 565. — Poissons Henri-Charles, 561. — Wolliez Fernand, 498.

LISTE SOCIALISTE. — Bouvry Gaston, 517. — Drumont Achille, 535. — Castillon Léon, 535. — Deschemps Joseph, 511. — Proer Louis, 508. — Drumont Jules, 535. — Huart Arthur, 532. — Claude Alfred, 510. — Sabot Albert, 490. — Lefebvre Gustave, 501. — Wargnaud Adolphe, 501. — Fenzy Adonis, 504. — Dénicourt Adolphe, 522. — Clerc Jean-Baptiste, 499. — Dubois Jean-Baptiste, 496. — Flamme Jules, 490. — Bois Louis, 500. — Mariage Louis, 503. — Canonne Ernest, 492. — Birembaux Clément, 490. — Drumont Henri, 488. — Letellier Emile, 492.

REACTIONNAIRES. — Renard Léon, 690. — Tillmant Victor, 628. — Culem Victor, 647. — Dahlez Jules, 603. — Droulers Auguste, 614. — André Joseph, 627. — Vivier Ambroise, 609. — Mercier Oscar, 627. — Vincent-Michaux, 631. — Thierry Gustave, 617. — Lefebvre Ernest, 613. — Trélez Henri, 598. — Maquet Léopold, 614. — Fanlart Ambroise, 602. — Vandevoir Joseph, 590. — Carlier Noël, 580. — Gaillard Séraphin, 586. — Kriegel Adam, 579. — Delcroix Eugène, 627. — Fontaine Henri, 606. — Boivin Jules, 595. — Postère Léon, 600. — Wallet Léon, 602.

Ballottage.

WASQUEHAL

LISTE D'ALLIANCE SOCIALISTE. — Lejeune-Mulliez, 589 voix. — Ladam Maurice, 595. — Picavet Charles, 580. — Dunand Alfred, 580. — Vignier Auguste, 590. — Huart Alphonse, 587. — Dubieu Gustave, 583. — Jovenaux Jean-Baptiste, 581. — Mille Arthur, 577. — Barbieux Arthur, 588. — Delbecque Jules, 580. — Lefebvre Arthur, 571. — Berneage J.-B., 571. — Dussart Gustave, 584. — Dubois Emile, 570. — Barbieux Louis, 576. — Dupont Augustin, 581. — Selosse J.-B., 590. — Canonne Gustave, 571. — Dedunsiaeger, 578. — Blondeau Charles, 570. — Dont Auguste-Henri, 574. — Lesur Edouard, 575.

Toute la liste républicaine socialiste est ELUE.

LISTE REACTIONNAIRE. — Lepers Charles, 558 voix. — Lucq Charles, 548. — Detailleur Léon, 544. — Montaigne Henri, 553. — Duhem Edouard, 553. — Libbrecht Gustave, 546. — Lemaire Georges, 551. — Ameye Louis, 553. — Allard Albert, 543. — Ducroquet Jules, 547. — Turbelin Louis, 54. — Widaux Julien, 542. — Halluin Louis, 545. — Delecluse Jules, 533. — Hequette Jules, 536. — Alexandre Alfred, 546. — Delcourt Anatole, 546. — Devisch Louis, 539. — Choquenet Henri, 550. — Duthoit Louis, 546. — Dedetaille Jules, 550. — Liénard Alfred, 533. — Mangé Louis, 537.

SOLRE-LE-CHATEAU

ELECTIONS. — A la liste de M. Villers, maire, qui n'avouait aucune étiquette politique et pour cause, puisqu'elle mentionnait simplement le mot *Candidats*, les socialistes opposaient une liste incomplète, n'ayant pu recruter parmi leurs partisans, un nombre suffisant de candidats qui eussent pu être mis en vedette sans nuire, craient-ils, d'une façon désastreuse à leur humble situation.

Néanmoins le citoyen Derome seul conseiller municipal socialiste sortant a été élu avec 378 suffrages en augmentation de 74 voix sur l'élection de 1900.

De 8e qu'il était alors, il est arrivé au rang de 10e. C'est un succès relativement important qui prouve que si le citoyen Dérome était accompagné de militants ne reculant pas devant leurs devoirs de citoyens d'avant-garde de la République, la ville de Solre-le-Château se placerait bien vite parmi les communes les plus républicaines du canton.

Le candidat perpétuel dénommé à juste titre le « Bouche-Trou », a de nouveau été blackboulé avec environ 30 voix en moins qu'il y a quatre ans. Sa collection de vestes électorales va encore s'enrichir d'un costume de belles dimensions. Allons, allons Sandret, oust, les électeurs vous le disent pour la dernière fois. N'y revenez plus !

DOUAI

A BAS DE VELO. — Un cycliste, M. Edmond Morelle, âgé de 38 ans, demeurant chez M. Delbarre, place du Barlet, passait rue d'Aniche, dimanche, vers sept heures du soir, lorsqu'il fut projeté à bas de sa machine, et dans sa chute se démit l'épaule et se blessa à la tête. Il a été transporté chez lui et ce n'est que lundi qu'il fut admis à l'Hôtel-Dieu.

NOS CONCITOYENS. — Nous apprenons que M. Arthur Wallerand, de la musique de l'Ecole d'artillerie, a été classé avec le numéro 6, à la suite du récent concours pour l'emploi de sous-chef. Toutes nos félicitations.

NAITRE, SOUFFRIR ET MOURIR. — Pendant le mois d'avril écoulé, le bureau de l'état-civil a enregistré 53 naissances, 42 mariages, 2 divorces, 44 décès et 1 mort-né.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Joseph Foubert, 38, clié Maroniez. — Anne-Marie Aniart, 53, rue de Paris. — Clémence Demolle, 13, rue St-Albin. — Maurice Urbain, à Dorignies. — Louis Turbelin, Dorignies. — Jules Stein, 2, rue de la Madeleine. — Gaston Touroute, 20 ter, rue du Bloc. — Marie-Louise Chrétien, 2, rue Labisse.

Décès. — Henri Martinache, 64 ans, cultivateur Faubourg de Paris. — Elise Hantson, 23 ans, femme Pluquet, écluse des Augustins. — Juliette Demay, 22 ans, couturière, 17, rue St-Simon. — Louis Cocheux, 36 ans, mineur, 8, place Maugin. — Hélène Allird, femme Vanesse, 8, place Maugin.

Arrondissement de Douai

CANTON D'ARLEUX

Monchecourt. — Elus : Deneuville Constant. — Louis Darthenay. — Henri Dransart. — Louis Bulté. — Célestin Pruvost. — Raymond Bulté. — Florimond Coulmont. — Janvier Carlier. — Adolphe Taisne. — Boulanger. — Adolphe Hélie. — Alexandre Dupire.

Les républicains progressistes sont en majorité.

Gœulzin. — Le conseil sortant est réélu en entier.

Républicains de gauche.

Villers-au-Tertre. — La liste municipale républicaine de gauche passe à une grande majorité.

Cantin. — Elus : Leglay. — Augustin Hérogué. — François Carlier. — Emile Tantart. — Séraphin Lucas. — Hector Coquelet. — Leroy-Coquelle. — Miroux. — Lemaire. — Dessaint-Jean-Baptiste. — Radifal. — Wiart.

Réactionnaires élus.

Marcq. — Elus : Emmanuel Wiart. — Alphonse Longmont. — Constant Grvillers. — Jean-Baptiste Dazin. — Sosthène Tondeur. — François Monnez. — Ignace Noël. — Isidore Martelle. — Jean-Baptiste Delcourt. — Léon Fournet. — Deux ballottages.

Réactionnaires en majorité.

Réactionnaires élus.

Fressain. — L'ancien conseil est réélu en entier.

Erchin. — Elus : Antoine Monnier. — Hippolyte Bernard. — Zénon Lânciaux. — Antoine Morelle. — Antoine Richez. — Louis Deloffre. — Alexandre Beauvois. — Zénon Faidherbe. — Eugène Bavière. — Edmond Richez. — François Lefebvre. — Gustave Boulain.

Bugnicourt. — Elus : Alexandre Ficheux. — Fidèle Peugniez. — Pierre Bar. — Ildephonse Biervacq. — Arthur Carlier. — Lallot Augustin. — Louis Lanciaux. — Florentin Maronnier. — Anacharsis Peugniez. — Joseph Aniart. — Achille Poliart. — Charles Poulain.

Hamel. — Dix conseillers élus.

Brunémont. — Elus : Jude Duhen. — Auguste Lanciaux. — Louis Candelier. — Henri Duhen. — Désiré Pasbecq. — Emile Lesnes. — Louis Pasbecq. — François Hornez. — Abel Delille, réactionnaires.

CANTON DE MARCHIENNES

Rieulay. — Elus : Gustave Despinoy. — Adolphe Bourez. — Descloquement. — Michel Fleury. — Louis Lesneur. — Nicolas Dubois. — Delwarde. — Désiré Lemaître. — Alfred Delfontaine. — Adolphe Waquet.

Les républicains de gauche sont élus.

Tilloy. — Elus : Jean-Baptiste Bricquet. — François Hémez. — François Joly. — François Couvez. — Clément Basecq. — Benjamin Notredame. — Alexandre Rémy. — Auguste Delahaye. — Alphonse Robert. — Louis Dufour. — Camille Biontin.

Les réactionnaires sont élus.

Erre. — Elus : Joseph Delin. — Joseph Delcambre. — Delcambre-Desmoutier. — Jules Robert. — Edmond Jossson. — Louis Coton. — Joseph Lotte. — Théodore Rudent. — Louis Delcambre. — Florimond Surreau. — Jean-Baptiste Macarez. — Alexandre Delille.

Les candidats de l'Union sociale et patriotique triomphent.

Pecquencourt. — Liste Vallée passée entièrement. — Antiministériels.

Hornaing. — Elus : 4 républicains ; 7 réactionnaires.

Villers-Campeau. — La liste du conseil républicain de gauche sortant est réélue sans concurrent.

Marchiennes-Campagne. — Elus : François Lesens. — Juvénal-Dujardin. — Jean-Baptiste Duquesne. — Adolphe Houseaux. — Dussart-Benoit. — Jules Gambier. — Lesens-Benoit. — François Waquet.

Républicains de gauche.

Bruille. — 2 candidats élus ; 10 ballottages.

Wandignies. — Elus : Joseph Fotscheid. — Emile Cauvez. — François Lesur. — François Dumont. — Clément Gossart. — François Baudry. — Charles Lecocq. — Louis Lesur. — Charles Rachez. — Louis Martin. — Charles Lesur. — Clément Rachez.

Réactionnaires.

Marchiennes-Ville. — Elus : René Bigot. — Félix Malon. — Edmond Groulez. — Edouard Laden. — Louis Deffontaine. — Emile Dubois. — Henri Dubois. — Paul Dorin. — Louis Haivin. — Jean-Baptiste Lecœuvre. — Léon Spriet. — Martin Bonnet. — Victor Decottignies. — Augustin Becquet. — Emile Henniquaux. — Jules Dubus. — Boez. — Edmond Mathez. — Jules Pianchin. — Léodor Poitau. — Charles Legros.

Républicains radicaux et progressistes.

Warlaing. — Elus : Jean-Baptiste Dépret. — Denis Sallez. — Alfred Dalloy. — Charles Magnier. — Joseph Bernard. — Charles Descamps. — Havez-Mardal. — Emile Lambert. — Elie Tison. — Urbain Mazingue. — Jean-Baptiste Joly. — Henri Bompart.

Réactionnaires.

Bouvignies. — Elus : Gustave Gourmez. — Gustave Falempe. — Jean-Baptiste Rousseau. — Carpentier-Caudrelier. — Hoché-Cochez. — François Dupuis. — Décatoire-Carneau. — Delrance-Dumem. — Louis Carneau. — Broutin-Poliez. — Emile Fontenier. — 1 ballottage.

Fédération républicaine.

Férin. — Elus : Georges Couppé. — Augustin Meayer. — Henri Poulain. — Victor Parmentier. — Jean-Baptiste Moussy. — Eugène Foreaux. — François Dureux. — Daumicourt-Théry. — François Leroy. — Eugène Voisin. — Alfred Mouvoisin. — Théodore Saudemont.

Républicains.

Waziers. — Elus : Adolphe Lefebvre. — Georges Derin. — Ballottage pour le reste.

Roucourt. — Elus : Dominique Pamart. — Elie Dessaint. — Paul Verdierre. — Philippe Leleu. — Jules Leclercq. — Becquet de Méglie. — Albert Malengé. — Edouard Savary. — Gaston Poliart.

Réactionnaires élus.

Guesnain. — Elus : Emmanuel Leduc. — Louis Sergeant. — Leleu-Handron. — Charles Pallé. — Louis Boulanger. — Henri Villette. — François Leclercq. — Gabriel Benard. — François Coupez. — Albert Monchecourt. — Gaspard Leduc. — Henri Houzé. — Charles Leleu. — Adolphe Mortreux.

Républicains progressistes.

Loffre. — Elus : Philippe Poulet. — François Bourez. — Pierre Brifon. — Emmanuel Facque. — Louis Pierrache. — Jules Caron. — Louis Facque. — Jules Poutrain. — Chrysostôme Delval. — Henri Dehoux.

Progressistes.

Lewarde. — Elus : Louis Béharelle. — Henri Lasne. — Masniez-Lasne. — Pierre Pierrache. — Charles Rincheval. — Mamez Germain. — Delaporte Leon. — Eugène Crespel. — Pierre Denel. — Charles Devred. — François Simon. — Louis Caron.

Réactionnaires élus.

Nomain. — La liste républicaine du maire, M. Guislain, est élue entièrement. — Radicaux élus.

Faumont. — La liste du maire élue entière. — Radicaux et réactionnaires.

Afr. — Liste de l'ancienne municipalité réélue. — Réactionnaires.

Orchies. — Toute la liste Herbo passée à une forte majorité. — Radicaux.

Saméon. — Elus : Décatoire. — Herbomez. — Brohon-Dubois. — Delcroix. — Dufios-Donay. — Dufios-Darlier. — Demors. — Leclerc. — Lemaire Martin. — Liesse. — Trehout. — Lemaire. — Robert Bouchart. — Réactionnaires.

Beuvry. — Seize membres élus, pas de ballottage. — Réactionnaires.

Auchy. — Douze conseillers élus. — Réactionnaires.

Aniiers. — Elus : Paul Cuisinier, Florimond Boursier. — Jean-Baptiste Malenge. — Jean-Baptiste Gogumon. — Louis Monnos. — François Loyer. — Désiré Hennocq. — Emile Dupuis. — Ernest Wion. — Auguste Decq. — Jules Biervaque. — Jean-Baptiste Ficheile.

Républicains progressistes.

Flines-lez-Raches. — La liste Delzenne est passée en entier. — Réactionnaires.

Sin-le-Noble. — Elus : Wimot et Vandroth ; 21 ballottages.

Masny. — Elus : Félix Flévet. — Louis Bailly. — Hippolyte Leclercq. — Aimable Momal. — Debève, député. — Jean-Baptiste Pamart. — François Laurent. — Louis Brabant. — Auguste Brassart. — Henri Brassart. — François Cuisinier. — Alfred Ducatillon.

Républicains progressistes.

Aniche. — Elus : Berlinchamps. — Maton. — André. — Chimot. — Vogt. — Coloy. — Robert Dubrulle. — Victor Dubrulle. — Benoit Bernard ; 14 ballottages.

Républicains.

Auberchicourt. — La liste réactionnaire est élue, sauf pour un siège qui est en ballottage. — Réactionnaires.

Ecaillon. — Les douze candidats de la liste municipale sont élus. — Républicains.

Montigny. — Elus : Edmond Fauqueux. — François Debruille. — François Debève. — François Bernard. — Alphée Fréalle. — Jean-Baptiste Lespagnol. — François Houseaux. — Louis Davril. — Louis Vigneron. — Casimir Jovenet. — Paul Desmons.

Républicains radicaux.

Esquerchin. — Les républicains libéraux sont élus ; 3 ballottages.

Auby. — La liste des républicains socialistes passe entière. La liste de l'ancien maire échoue.

Lambres. — Les radicaux sont élus ; il y a quatre ballottages. L'ancien maire et sa liste échouent.

Raches. — 5 républicains et 2 réactionnaires élus ; ballottage pour le reste.

Flers-Pont-de-la-Deule. — 11 républicains socialistes élus ; 1 ballottage.

Flers-Centre. — 8 réactionnaires élus ; 1 ballottage.

Roost-Warendin. — Elus : François Beauvois. — Augustin Morcrette. — Jules Morlelette. — François Hugot. — Augustin Bataille. — Eugène Vincourt. — Georges Tison. — Pierre Dérégnaucourt. — Achille Demarquette. — Louis Dessort. — Adolphe Grammont. — 8 républicains socialistes ; 10 ballottages.

Cuincy. — Elus : Amédée Potdevin. — Jules Godin. — Victor Réal. — Paul Bercq. — Pierre d'Hour. — Charles Stienne. — Victor Flinois. — Auguste Rigaut. — 8 progressistes ; 4 ballottages.

Raimbeaucourt. — 16 républicains élus ; 5 ballottages.

Somain. — 6 réactionnaries élus, le reste en ballottage.

Fenain. — Radicaux élus.

Féchain. — Progressistes élus.

Lécluse. — 8 républicains progressistes élus ; ballottage pour le reste.

Hamel. — 10 républicains de gauche élus.

Aubigny. — Ancien conseil réélu.

Dans le Pas-de-Calais

HENIN-LIETARD

Au premier tour, les citoyens Wagon, Willefert, Decourcelles, Froissart, Gouriet, Lemire, Momal, Pruvost, Bartier, Tourtois sont élus.

Comme on peut le voir par les chiffres publiés ci-dessous, nos amis sont en très bonne posture pour le scrutin de ballottage. Les forces vraiment républicaines et anticléricales sauront assurer dimanche prochain la défaite complète des réactionnaires.

LISTE DU BLOC. — Wagon, 1.789 voix, élu. — Lernould, 1.659. — Mathé, 1.607. — Willefert, 1.805, élu. — Cresson, 1.687. — Campion, 1.719. — Calonne, 1.6.7. — Delval, 1.710. — Lekiefs, 1.666. — Decourcelles, 1.764, élu. — Lampin, 1.645. — Froissart, 1.792, élu. — Lefebvre, 1.686. — Galland, 1.740. — Moura, 1.658. — Gouriet, 1.751, élu. — Luez, 1.630. — Lemire, 1.748, élu. — Damiens, 1.671. — Momal, 1.823, élu. — Soupiet, 1.679. — Pavy, 1.707. — Legrand, 1.662. — Pruvost-Bartier, 1.845, élu. — Jeaunatte, 1.667. — Péruez, 1.663. — Tourtois, 1.783, élu.

LISTE REACTIONNAIRE. — Gruyelle, 1.644. — Pruvost L., 1.622. — Lefebvre, 1.686. — Thorel, 1.645. — Caullet, 1.580. — Hugot A., 1.574. — Bra, 1.581. — Bernard, 1.625. — Botty O., 1.494. — Chevalier, 1.554. — Debay, 1.501. — Duranel, 1.588. — Durieux, 1.645. — François Ch., 1.544. — Galland, 1.576. — Godin, 1.577. — Gosselin, 1.579. — Gouriet, 1.510. — Hugot G., 1.493. — Laloux, 1.566. — Lemire, 1.548. — Leroy D., 1.460. — Peteau, 1.543. — Ramon, 1.576. — Vilain, 1.564.

LISTE DU P. O. F. — Evrard Bernard, 225. — Montuelle J., 168. — Delay E., 181. — Tabeau E., 163. — Mayeur, 161. — Bolte, 164. — Herduin, 165. — Chevalier, 163. — Fouquet, 171. — Calonne, 157. — Deroeux, 155. — Blanquet, 172. — Pruvost, 163. — Equeter, 161. — Gourdin, 159. — Chevalier, 156. — Malice, 161. — Cuvelier, 156. — Vilaine, 157. — Wion, 152. — Corroenne, 156. — Belval, 161. — Potvain, 159. — Masson, 156. — Cogez, 157. — Verrier, 153. — Tâssart, 160.

CARVIN

Voici les résultats de l'élection de dimanche :

SECTION DE CARVIN. — Inscrits : 2.432. — Votants : 2.001. — Majorité : 1.001.

Ont obtenu : MM. Cuvener Augustin, 1.199 voix, élu. — Daubresse Gustave, 1.180, élu. — Crépin Léon, 1.103, élu. — Duponchelle Antoine, 1.072, élu. — Dumez Auguste, 1.062, élu. — Dupuenne Emile, 1.051, élu. — Sougey Henri, 1.019, élu. — Lallez Victor, 1.009, élu. — Cordier Séraphin, 972. — Schneider Marcel, 966. — Derosin Pierre-Joseph, 965. — Duprez Augustin, 964. — Dehay Crépin, 927. — Carlier Alfred, 939. — Dieudonné J.-B., 860. — Corbisé J.-B., 819. — Corbin Antoine, 773. — Jubert Arthur, 716. — Corbisé Arthur, 683. — Masson-Lecluse, 637. — Carpentier Henri, 608. — Lesaffre-Lebrun, 573. — Cochez-Osselez, 553. — Dieudonné Arthur, 531. — Plachez Edouard, 508. — Mercier Henri, 49[illegible]. — Mahieu Charles, 499. — Lernould Henri, 540. — Lallez Ferdinand, 476. — Dupont-Vannihuse, 430. — Garbez Maximilien, 428. — Lefebvre-Cauliez, 419. — Baffleux-Sarot, 414. — Herbaut Jules, 411. — Dumetz Henri, 404. — Désobry Anatole, 404. — Deleporte-Diévart, 398. — Cuvelier Emile, 397. — Diévart Auguste fils, 398.

Trois listes étaient en présence.

Sur les huit élus, il y a sept progressistes et un radical-socialiste, M. Sougey.

Il y a ballottages pour douze sièges.

Les radicaux-socialistes sont en bonne posture pour le second tour.

SECTION DE LIBERCOURT. — Trois conseillers à élire. — Electeurs inscrits : 340. — Votants : 291. — Majorité absolue : 145.

MM. Legroux Pierre, 205 voix, élu. — Legroux Alexandre, 175, élu. — Legroux Jules, 164, élu. — Desforges René, 127.

VERMELLES

On nous écrit qu'une protestation aura lieu au sujet des élections, une contestation s'élevant, paraît-il, concernant le nombre des bulletins de vote.

OIGNIES

Inscrits : 891. — Votants : 739. — Majorité absolue : 371.

La liste officielle réactionnaire est élue avec 19 candidats.

En conséquence, il reste deux candidats en ballottage.

La liste républicaine ouvrière du Bloc gagne 100 voix sur les élections de 1900.

LOOS-EN-GOHELLE

La liste réactionnaire du maire Caron est élue à 80 voix de majorité sur la liste républicaine socialiste du citoyen Lemal.

L'ACTUALITÉ

ROIS CAMBODGIENS

Notre résident supérieur au Cambodge, M. de Lamotte, a pourvu l'autre jour à la vacance du trône cambodgien avec autant de sang-froid et de dextérité que s'il n'avait fait toute sa vie qu'asseoir des gens sur des trônes.

Revenons encore un peu sur le monarque défunt et sur son successeur ; l'un et l'autre offrent à l'actualité plus d'un détail curieux et même amusant.

Disons d'abord que « Norodom » n'était point un nom mais un titre. C'est la prononciation cambodgienne du sanscrit « norottama », qui veut dire « très haut parmi les hommes ». Car le sanscrit est demeuré la langue sacrée du vieux royaume Kmêr.

Le roi Norodom, né en 1834, avait succédé à son père Ang-Duong en 1859. Le régime du protectorat que nous lui imposâmes en 1863, n'avait pas toujours été supporté par lui sans protestation. Mais, enfin, il avait fini par s'y faire. D'ailleurs, presque toujours malade, il se montrait fort peu. Un Européen, pourtant, l'a toujours approché, et avait sur lui une grande influence : c'est le docteur Hahn, qui le soignait depuis de longues années, et qui connaît merveille non seulement la langue cambodgienne, mais les rites et les mœurs de cette petite cour.

A la mort du roi du Cambodge, le nouveau souverain est choisi parmi les descendants de la dynastie, qui est, on le sait, d'origine hindoue, par les cinq grands officiers de la couronne, dont le premier est le « à Dos-de-Serpent », qui est le premier ministre sans portefeuille, et les quatre autres, dits les « Quatre-Pieds-du-Vase », sont le grand justicier, le surintendant du palais et de la Bourse, le chef de la marine, le ministre de la guerre et des chemins.

Le roi, une fois élu, subit une espèce de baptême, appelé l'« abhisek », et qui constitue le véritable sacre. Après s'être montré un instant sur son trône, abrité du parasol à sept étages et entouré des principales femmes de son prédécesseur, il va revêtir, derrière un rideau, un léger costume de bain, et le chef des Brahmes lui verse, d'abord sur la tête, l'eau contenue dans une conque marine ; ensuite, sur le corps, l'eau d'une grande urne. Puis viennent différentes cérémonies, entourées d'une grande pompe et qui sont terminées par une promenade trois fois répétée autour du palais royal. Le roi s'y montre à son peuple, coiffé tantôt d'un chapeau pointu, tantôt d'un grand feutre tyrolien, orné de gros rubis, de ganses et des palmes d'or.

A partir de cet instant, il est l'objet d'une véritable adoration. Nul ne peut lui adresser la parole ou porter la main sur lui. Seules, ses premières femmes ont le droit de le réveiller en lui caressant doucement la plante des pieds.

Le nouveau souverain qui vient d'être désigné par les grands officiers de la Couronne sur l'indication de l'administration française portait le titre d'« obarrach », prononciation vulgaire du sanscrit « uparaka », qui signifie vice-roi ou second roi. Il est né vers 1838. Au Cambodge, on ne nomme amais les personnages officiels que par leurs titres et leur véritable nom tombe dans le plus complet oubli.

L'obarrach avait passé sa jeunesse, ainsi que son frère Norodom, à Bangkok, à la cour du roi de Siam, suivant un usage immémorial, car, par une anomalie singulière, a cour du Cambodge a les relations sociales et religieuses les plus étroites avec celle du Siam, tout en lui gardant une rancune amère d'avoir pris et gardé depuis 1810 les provinces d'Angkar et de Battambang.

L'obarrach actuel, à la cour de Siam, portait le titre de Preah-Kéo Fa. Lorsque Norodom, en 1860, monta sur le trône à Pnom-Penh, la popularité de son frère l'inquiéta. Des troubles éclatèrent auxquels il accusa celui-ci de n'être pas étranger ; il le renvoya donc à Bangkok en 1862. Trois ans plus tard, le jeune homme fut autorisé à résider à Saïgon. L'amiral de la Grandière, alors gouverneur de Cochinchine, lui fit bon accueil et lui confia, en 1867, le soin de dompter une révolte de la partie orientale du Cambodge. Il s'acquitta de sa tâche avec vigueur et intelligence, et, rentré en grâce auprès de son frère, reçut alors le titre d'obarrach, sous lequel il est connu. Ses fonctions ne méritent en réalité plus fréquentes sur les chaloupes forcées d'accompagner, auxquels il était très sympathique.

Reconnu soi par les mandarins du palais, il a, dit un télégramme officiel, prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé sa reconnaissance pour la protection de la France et a affirmé son désir d'assurer la prospérité du Cambodge avec le concours de tous.

Voilà un sage que les lauriers de l'empereur du Japon n'empêcheront sans doute jamais de dormir.

Dernière Heure

LA GUERRE

Russo-Japonaise

LA DEBACLE RUSSE

Pétersbourg, 3 mai. — Le gouvernement russe n'a pas encore osé publier les rapports officiels qui lui sont parvenus sur le désastre subi par Kouropatkine sur le Yalou.

On télégraphie de Londres :

Les dernières nouvelles annoncent que la route de Kunsenoung à Song-Wang-Shang est interceptée par d'importantes forces japonaises. La question est de savoir combien de Russes se trouvent encore entre Antoung et Takushang et s'ils parviendront à s'échapper pour atteindre Liao-Yang.

Le chemin conduisant à Liao-Yang est très mauvais et impraticable pour la marche d'une division.

On dit que les Russes ont abandonné à Antoung des provisions, des munitions et des canons qui sont tombés aux mains des Japonais.

UN COMBAT EN COREE

Londres, 3 mai. — On mande de Saint-Pétersbourg au « Standard », le 2 mai, qu'environ 3.000 Russes se sont approchés hier de Gensan et qu'un corps japonais de force égale a marché à leur rencontre. Un vif combat s'est engagé, au cours duquel on a constaté de grosses pertes des deux côtés. Deux officiers supérieurs russes ont été blessés.

LA NEUTRALITE CHINOISE

Paris, 3 mai. — A propos de la menace d'une intervention de la Chine en faveur du Japon, qu'on persiste dans certains milieux à croire imminente, le ministre de Chine à Paris, Souang-Pao-Ki, a déclaré aujourd'hui à un rédacteur du « Temps » :

« Le gouvernement chinois a proclamé sa neutralité le 13 février 1904. Pour faire respecter cette neutralité, nous avons une double obligation : 1° de garder notre frontière extérieure ; 2° maintenir l'ordre à l'intérieur. J'ai dit et je répète que nous nous préoccupons de l'une et de l'autre de ces obligations. Mais j'ajoute que nous sommes en état d'y faire face. »

Malgré les sympathies de la Chine pour leurs frères de race, les Chinois ne sauraient intervenir dans le conflit actuel :

« N'oublions pas que les Russes sont les premiers Européens avec qui nous ayons été en rapports ; que nous sommes leurs voisins sur une frontière de plus de cent mille kilomètres ; que nous entretenons avec eux d'importantes relations commerciales. Une guerre avec la Russie est impossible ! »

UN TELEGRAMME DE KOUROPATKINE

Aveu de la défaite russe

Pétersbourg, 3 mai. — Un télégramme du général Kouropatkine en date du 2 mai, dit qu'à cause de la rupture des communications télégraphiques, on n'a eu aucun rapport sur les combats sur le Yalou.

Selon des témoignages de Feng-Hoang-Tchang, le 1er mai, les Japonais attaquèrent, avec des forces supérieures, les Russes qu'ils enveloppèrent. Les 22e et 10e régiments de tirailleurs se défendirent énergiquement prenant l'offensive à plusieurs reprises. Les Japonais subirent des pertes considérables.

Nos troupes, dit Kouropatkine, ne purent néanmoins conserver leurs positions et abandonnèrent le terrain, en laissant à l'ennemi plusieurs canons.

LES JAPONAIS A PORT-ARTHUR

Pétersbourg, 3 mai. — Dans la nuit du 2 au 3 mai, la flotte japonaise, dont l'activité est infassable, a de nouveau tenté de boucher le goulet de Port-Arthur.

L'amiral Alexeieff télégraphie à ce sujet au grand-duc Alexis, commandant en chef de toutes les forces navales russes :

« Je rapporte respectueusement à Votre Altesse que la nouvelle attaque faite cette nuit par l'ennemi dans le but d'obstruer l'entrée du port a été repoussée victorieusement.

A une heure du matin, furent aperçus par les batteries de la côte 5 torpilleurs qui se dirigeaient vers le sud, escortant un brûlot. A 1 h. 45, un deuxième brûlot fut aperçu contre lequel on dirigea le feu de nos batteries. Trois quarts d'heure plus tard, on aperçut encore cinq brûlots se dirigeant vers l'entrée du port.

Trois de nos navires et les batteries du port repoussèrent l'attaque par un feu bien dirigé.

Huit vapeurs furent coulés, grâce à l'action énergique de la canonnade et des torpilles Wotcheat, lancées par les torpilleurs et des chaloupes lance-torpilles.

En outre, suivant le rapport des commandants de batteries, la chaloupe « Guilliek » et trois torpilleurs furent anéantis.

A quatre heures du matin les batteries cessèrent le feu, tirant de temps en temps sur les chaloupes visibles dans le lointain.

Parmi les hommes chercheurs sur les chaloupes furent repoussés par nos 30 marins dont deux officiers qui furent mortellement blessés. Le sauvetage a été entravé par une très grosse mer.

Nous n'avons subi aucune perte, sauf un matelot légèrement blessé sur le « Bojivoi ».

Comme on peut en juger par cette dépêche officielle russe, les Japonais ne laissent aucun moment de répit à leurs adversaires. Tandis que le général Kouroki met les Russes en déroute sur le Yalou, des navires japonais tiennent les défenseurs de Port-Arthur en haleine et les obligent à combattre pour leur salut, les mettant dans l'impossibilité d'aller au secours des troupes tsaristes en déroute sur le Yalou.

Il est à peu près certain que pendant cette nouvelle manœuvre contre Port-Arthur, d'importants transports japonais se dirigeaient tranquillement vers l'embouchure du Yalou.

LA GREVE DE TUNIS

Tunis, 3 mai. — La grève des ouvriers maçons continue.

Des bandes de grévistes parcourent les rues de la ville et cherchent à débaucher les quelques ouvriers qui travaillent.

Une légère bagarre s'est produite avenue Jules-Ferry, près de l'ancienne douane, entre la police et des nègres grévistes, qui tentaient de renverser des voitures chargées de tonneaux pleins.

Plusieurs agents ont été frappés ; trois arrestations ont été opérées.

Un gréviste a été blessé d'un coup de pierre par un ouvrier que les manifestants voulaient empêcher de travailler.

Une réunion a été tenue en plein air en dehors de la ville. Huit cents ouvriers y assistaient.

Les grévistes ont arrêté les conditions qui doivent être soumises aux entrepreneurs. Les menuisiers et les charretiers se solidarisent avec les maçons.

On dit que les entrepreneurs sont décidés à donner satisfaction aux grévistes.

---

de cette histoire. Veuillez répondre maintenant à la question que je vais vous poser : En supposant que M. le marquis de Mathalin ne se soit pas suicidé, il faut admettre qu'il a été assassiné.

— C'est un autre point de vue, dit tranquillement Mérotte, mais...

— Ne m'interrompez pas, dit le magistrat, s'il a été assassiné ne pourriez-vous pas nous mettre sur la trace du meurtrier ?

La vieille sorcière, se souvenant de la façon dont on l'avait traitée chez madame Longval en présence de ce même substitut qui l'interrogeait maintenant, eut une envie folle d'accuser M. de Vertheuil : mais elle comprit qu'on ne la croirait pas et elle répondit simplement :

— Non, monsieur, j'aurais beau chercher, je ne verrais pas qui peut avoir intérêt à tuer le marquis de Mathalin.

— Et vous ? lui répliqua à brûle-pourpoint le substitut.

— Moi ! dit-elle avec un sang-froid très extraordinaire, mais il m'est facile de prouver que je n'ai pas quitté le Tondu de toute la nuit. D'ailleurs, je crois, monsieur, que vous feriez fausse route en supposant que le marquis a été assassiné.

— Pourquoi ?

— Parce que M. de Mathalin m'a lui-même, à diverses reprises, laissé entrevoir l'intention d'attenter à sa vie.

— Vous l'attestez ?

— Je l'atteste.

— Tout cela est mystérieux, et j'avoue que je me meus dans une nuit complète. Gendarmes, ne perdez pas cette femme de vue. Docteur, un mot, s'il vous plaît.

— A vos ordres, monsieur le Procureur.

— Le blessé est-il en état de subir un interrogatoire et de faire une déposition ?

— Non, et il n'en sera pas capable avant une quinzaine de jours au moins.

— Pensez-vous que si l'on confrontait cette femme avec M. de Mathalin, il ne serait p